

Jean-Luc Crucke devient 1^{er} vice-président du Parlement wallon

● Décédée le 14 juillet dernier à l'âge de 46 ans d'une leucémie, Véronique Cornet (MR) était non seulement bourgmestre en titre de Montigny-le-Tilleul, mais également première vice-présidente du Parlement wallon. Forcément, cette triste disparition a amené le Mouvement Réformateur à procéder à une nouvelle nomination à ce poste.

Et c'est Jean-Luc Crucke, bourgmestre de Frasnes depuis plus de 20 ans et parlementaire depuis 13 ans, qui a été choisi pour la remplacer. « *Le décès de Véronique était évidemment totalement imprévu et surtout extrêmement douloureux* », explique Jean-Luc Crucke. « *Puisque le MR occupe ce poste de premier vice-président du Parlement wallon, nous avons été contraints de lui trouver un remplaçant...* »

« BELLE MARQUE DE CONFIANCE »

Si le maire frasnois est, bien entendu, content de sa nouvelle casquette au fond de lui, il se serait passé de telles circonstances. « *Le parti a décidé de me confier ce poste. J'ai accepté avec une certaine émotion*

puisque ce sont de nouvelles responsabilités dans ma vie parlementaire qui m'ont été attribuées. Mais je suis surtout ému parce que je pense à Véronique, qui était une amie... Concernant mon parti, cette nomination est une belle marque de confiance et j'en assumerai les responsabilités. Je compte bien me donner à fond dans ma nouvelle fonction, comme je l'ai, je pense, toujours fait jusqu'à présent. »

Avec ce nouveau poste, qu'est-

ce qui va changer pour le député-bourgmestre dorénavant ?

« *Le premier vice-président fait partie du Bureau du Parlement wallon. Et c'est précisément là que les décisions sont d'abord prises afin que la démocratie soit respectée au mieux, avant d'être proposées aux autres membres. Aurais-je davantage de poids dans les futures décisions ? Je parlerais plutôt de davantage de responsabilités dans les décisions qui seront prises en toute collégialité.* »

En tout cas, par cette nomination, le travail de Jean-Luc

Crucke est une nouvelle fois récompensé. « *J'ai la chance de faire ce que j'aime et, à présent, d'être encore davantage au cœur de la démocratie parlementaire. C'est véritablement un honneur pour moi d'occuper cette fonction et, je le répète, une sacrée marque d'estime du MR envers ma personne.* »

« TOUJOURS DISPO POUR FRASNES »

Déjà très occupé par son travail parlementaire, Jean-Luc Crucke a toujours été très disponible pour sa commune de Frasnes-Lez-Anvaing. Qu'en sera-t-il

maintenant avec ce nouveau statut ? « *Cela ne va certainement pas changer. Voici plus de 20 ans que je suis bourgmestre de Frasnes et 13 ans que je suis parlementaire. Or, j'ai toujours su concilier les deux, à mon sens. Je pense que c'est uniquement une question d'organisation. Et puis, j'ai la chance d'avoir des gens talentueux et compétents à mes côtés. Par conséquent, j'essaie de déléguer au maximum afin de parvenir à mener à bien toutes mes missions.* » ■

L.D.